



AVIS OFFICIEL

Convocation

Assemblée communale extraordinaire

Mercredi 2 septembre 2015 à 20h00, à la salle communale

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17.06.2015.
2. Discuter et voter un crédit de Fr. 64'500.-, à couvrir par voie d'emprunt, destiné au financement de l'étude liée à l'assainissement partiel de la route de Fahy et de la rue de la Grande Combe ; donner compétence au Conseil communal pour le financement et sa consolidation.
3. Information sur le crédit de Fr. 15'000.- pour l'étude préliminaire des ouvrages de protection de crues.
4. Divers et imprévus.



Evaluation officielle des immeubles

Les propriétaires de bâtiments qui ont effectués des travaux :

- par transformation,
- construction d'annexe ou nouvelle construction,

sont priés de s'annoncer par écrit au Secrétariat communal jusqu'au 25 septembre 2015,

ceci afin de procéder à une nouvelle valeur officielle au 1^{er} janvier 2016.

Le Conseil communal